



Lettre du SNUipp-FSU Isère

Vendredi 23 mars 2012

Merci de communiquer cette information à l'ensemble des collègues de l'école

Cette lettre en format PDF sur le lien : <http://38.snuipp.fr/spip.php?rubrique262>

Ne répondez jamais directement à ces messages, mais à snu38@snuipp.fr

- **Permanences spéciales mouvement : venez-nous rencontrer !**
- **Temps partiels : des réponses différées**
- **Réseau éducation sans frontières : le 31 mars : journée nationale de mobilisation ; le 27 avril : stage intersyndical**
- **Permutations informatisées : lettre au ministre**
- **Jour de carence : signez la pétition**
- **Permanences spéciales mouvement : venez-nous rencontrer !**

Pour vous aider dans cette phase importante et délicate qu'est le mouvement, nous vous rappelons que nous organisons des permanences mouvement.

Trois dates sont à retenir :

mercredis 28 mars et 4 avril à la Bourse du travail de Grenoble de 10h à 12h (tram A, arrêt Grand'Place)

mercredi 28 mars, à Roussillon, de 9h à 12h, Réunion d'information syndicale dont une partie sera consacrée au mouvement

• Temps partiels : des réponses différées

Sans information de la part de l'IA concernant les décisions qu'elle aurait pu prendre ou qu'elle envisageait de prendre au sujet des temps partiels, nous avons demandé, en intersyndicale, la tenue d'une CAPD exceptionnelle sur cette question, avant la fermeture du serveur mouvement.

Nous n'avons été que partiellement entendus, puisqu'un point sur les temps partiels a été rajouté à l'ordre du jour de la prochaine CAPD du 6 avril, soit après la fermeture du serveur.

Nous interviendrons donc pour demander que les collègues qui ont pu être empêchés de faire leur mouvement comme ils le souhaitaient, en l'absence de réponse à leur demande de temps partiel, puissent bénéficier d'une réouverture exceptionnelle du serveur pour leur permettre de rectifier leurs vœux.

• Réseau éducation sans frontières

le 31 mars : journée nationale de mobilisation

Resf se met sur son 31 !

Le 31 mars : journée nationale de mobilisation RESF
et lancement de la campagne d'affichage

« La loi doit changer, REGULARISATION! »

Suite à la réunion nationale RESF à Amiens, il a été décidé d'organiser en cette période électorale une action d'envergure nationale, afin de donner de la visibilité à la problématique migratoire propre à RESF (protection et accompagnement des élèves et des familles sans papier).

Le SNUipp-FSU invite les collègues à participer aux diverses initiatives organisées le 31 mars.

Mobilisons-nous avec RESF pour faire changer la loi et dénoncer l'enfermement des enfants dans les centres de rétention.

A Grenoble :

Rendez vous

Samedi 31 mars de 14h30 à 18h

place aux Herbes

Stands d'information

Concerts

Jeux pour enfants

Vous trouverez sur le site de RESF la carte de France des mobilisations prévues

<http://www.educationsansfrontieres.org/article41622.html>

le 27 avril : stage intersyndical

Organisé conjointement par différents syndicats de l'Éducation nationale, ce stage sur le thème des élèves sans-papiers se propose, avec le RESF38, de travailler sur différents aspects de cette question.

Pensez à vous inscrire avant le 27 mars. Vous trouverez toutes les informations dans « l'écho des cours » arrivé ces jours-ci.

Contactez-nous pour tout renseignement : snu38@snuipp.fr

• Permutations informatisées : lettre au ministre

Le SNUipp-FSU invite les "recalés" des permutations à écrire au ministre de l'Éducation Nationale pour lui demander de remettre à plat les règles de mutation et de faciliter dès cette année leur départ par la voie des exeat et ineat.

Plus d'infos : <http://www.snuipp.fr/Les-recales-s-adressent-au>

• Jour de carence : signez la pétition

La circulaire définitive sur la journée de carence en cas d'arrêt de maladie est maintenant signée et entre en application. Le SNUipp-FSU continue à dénoncer cette mesure injuste et lance une pétition à adresser au Président de la République.

Toutes les infos : <http://www.snuipp.fr/La-circulaire-s-applique-le-SNUipp>

Pas de réponse directement à ce mail mais à snu38@snuipp.fr

